

} COMMUNIQUÉ DE PRESSE



conseil accueil camping-car

Bien accueillir les camping-caristes, ça ne s'improvise pas !



Pour répondre à une demande croissante, et de plus en plus pointue des territoires, la FFCC propose son service d'aide aux communautés de communes et d'agglomération, aux communes, villes et villages de toutes tailles.

L'idée pour la FFCC est de professionnaliser la réponse à un besoin, celui des territoires qui recherchent des partenaires. Pour se faire elle s'est entourée d'experts du tourisme de plein air

afin d'accompagner les territoires dans l'accueil des camping-caristes. **Le fait que la FFCC supervise cette solution, la libère des contraintes commerciales** qu'aurait toute entreprise.

La FFCC représente les campeurs au sens large du terme depuis 1938. Elle a suivi leurs évolutions et a participé à l'avènement du camping-car. Elle connaît les besoins et les attentes des camping-caristes tout autant que leurs caractéristiques et ce qui les préoccupent. Elle fédère pas moins de 120 000 membres.

Depuis toujours, la FFCC défend la libre circulation et le stationnement libre des camping-cars. Elle a déployé sur l'ensemble de l'hexagone des bénévoles qui aident les communes dans leur projet d'aménagement d'aires pour l'accueil des camping-cars. Au fur à mesure des années, la demande d'expertise s'est faite de plus en plus forte. Elle se tourne désormais vers du diagnostic accompagné de préconisations et d'aide à la maîtrise d'ouvrage. Les enquêtes terrain peuvent-être menées par nos bénévoles cependant leur conception et leur analyse sont à faire par un professionnel du tourisme de plein air. De ce constat est né le Service Conseil Accueil Camping-Car.

Plusieurs « rendez-vous expert » menés par nos consultants ont déjà permis à des collectivités et des particuliers de réajuster leur projet et d'en déterminer la faisabilité. Cela leur a fait gagner beaucoup de temps, d'énergie et de budget. Factuellement, se basant sur la réglementation et les caractéristiques du projet à venir, en cours ou achevé, les diagnostics sont posés, des préconisations étayées sont transmises pour prise de décision et gestion.



Le CACC est une solution modulable. En fonction de l'état d'avancement du projet, des moyens financiers et humains du territoire, nous proposons tout ou partie de notre solution à travers 4 modules autonomes.

Ces 4 modules, qui composent l'offre Conseil Accueil Camping-Car, s'articulent autour d'un axe commun à tous : les besoins, les objectifs et les atouts du client.

Ces 4 modules sont :

- 1 } Enquête, diagnostic de fréquentation de votre territoire par les camping-caristes
- 2 } Diagnostic technique et opérationnel de l'accueil des camping-caristes sur votre territoire
- 3 } Diagnostic technique, opérationnel et économique d'une aire existante
- 4 } Assistance à maîtrise d'ouvrage



Le service Conseil Accueil Camping-Car manquait à tous ceux qui savent que l'accueil des camping-caristes représente un réel enjeu économique et un atout pour leur territoire.